



LA COCCINELLE, AVEC VOUS EN TOUS POINTS ...

## Revue de presse économique de l'APST

---

*1er au 10 Mai 2018*

*Avec Les Partenaires de l'APST*



### Écologie.

#### ► La France sera en déficit écologique le 5 mai.

Les ressources de la Terre ne sont pas suffisantes pour assouvir les besoins d'une population mondiale qui consommerait comme les Français. L'Hexagone connaîtra son « jour de dépassement » ce samedi 5 mai.

La France sera en déficit écologique le 5 mai La France sera en déficit écologique le 5 mai  
Le rapport annuel du WWF est clair. La France sera en « déficit écologique » à compter du 5 mai, d'après un décompte mis au point avec Global Footprint Network. C'est à dire que si le monde entier vivait comme les Français, les ressources naturelles de la planète ne suffiraient plus à satisfaire les besoins de consommation des habitants du globe à partir de ce samedi. Cette journée, aussi connue sous le nom de « jour de dépassement », ne cesse de se dégrader pour la France depuis 2015, déplore l'ONG écologiste.

Ce symbole est particulièrement médiocre pour la France qui veut prendre le leadership en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique. Mais le pays n'est pas le seul à blâmer : l'Allemagne et le Royaume-Uni ne font guère mieux en Europe. Pire, il y a d'autres pays qui ont déjà basculé de l'autre côté du jour du dépassement, à l'instar de la Russie, du Canada et des États-Unis...

Si le monde devait réellement consommer et produire au même niveau que la France, nous aurions besoin de... 2,9 planètes, révèle le WWF. Évidemment, il n'y a pas de planète B... Pour améliorer la situation, la France devrait agir sur plusieurs leviers : « [les] deux tiers de l'empreinte écologique des Français sont dus à leur alimentation, leurs déplacements et la consommation d'énergie de leur logement », explique l'association.

[www.journaldeleconomie.fr](http://www.journaldeleconomie.fr) 04/05/18.

### Fiscalité.

## ➔ Bercy élimine la sanction pénale liée au prélèvement à la source.

Dans son interview au « Parisien », le ministre de l'Action et des comptes publics, Gérard Darmanin, a annoncé l'abandon de l'incrimination pénale qui était jusque-là associée à une déclaration erronée de revenus de la part de l'employeur dans le cadre du prélèvement à la source. Un soulagement pour le patronat qui dénonçait cette sanction (jusqu'à 15.000 euros d'amende et un an de prison). C'est le droit commun qui s'appliquera en pareil cas.

[www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) 20/04/18.

## Législation.

### ➔ Directive Tourisme : menace sur les camps et colonies de vacances.

Dans une ordonnance publiée en décembre dernier, le gouvernement contraint les accueils collectifs de mineurs à but non lucratif à s'inscrire dans le droit encadrant les entreprises de tourisme. Une mesure qui met gravement en danger de nombreuses associations d'éducation populaire.

« Un voyage scolaire serait-il une activité lucrative ? Qui peut mettre un prix sur un coucher de soleil observé par des jeunes ? » C'est avec inquiétude que s'exprimait François Mandil, délégué national des Scouts et Guides de France (SGDF), au micro de RCF le 25 avril. En cause : la transposition en France d'une directive européenne de protection des consommateurs. Votée en 2015, elle vise à assurer aux clients d'une agence de tourisme installée en Europe qu'ils seront remboursés si une activité qu'ils ont payée n'a finalement pas lieu. Mais dans sa traduction française, le résultat est tout autre : la Direction générale des entreprises n'a pas pris en compte la dérogation prévoyant que les associations et organismes sans but lucratif n'aient pas à s'inscrire au registre du tourisme – puisqu'ils n'en sont pas un acteur. Or, à partir du 1er juillet, la loi les considérera donc soumis au même règle qu'une agence de voyage ou un Tour opérateur.

La première conséquence est financière : toute association devra justifier d'une garantie financière pour couvrir l'ensemble de ses camps, et basculera dans un régime de responsabilité de plein droit, devenant responsables de l'exécution des services « vendus » aux parents. « Le baromètre devient la satisfaction du consommateur, explique François Mandil à La Vie. Par exemple, si l'on prévoit une activité canoë dans un camp de jeannettes (les 8-11 ans), nous devons d'abord immobiliser le prix de la prestation et, si elle n'a pas lieu, rembourser directement les parents. Aujourd'hui, cette obligation est valable entre le prestataire et nous. »

La faillite des petites associations

Si les SGDF, première organisation d'éducation populaire de France, devraient pouvoir faire face budgétairement, ils s'inquiètent en revanche pour les plus petites structures. « Avec cette législation, je dois mettre 80.000 euros sur un fonds de garantie bloqué le 1er juillet... sauf que je ne les ai pas en trésorerie ! détaille Arnaud de Bechvel, président de Vitacolo, une association qui propose une soixantaine de colonies de vacances pour environ 1000 jeunes par an. La transposition de la directive Travel explique que cela garantira que je rembourse des parents qui réserveraient un séjour et n'enverraient finalement pas leur enfant. Ça tombe bien : je le fais déjà sans avoir besoin de mettre 10% de mon chiffre d'affaire sur un compte bloqué. Les familles que nous accueillons n'ont pas beaucoup d'argent et nous le savons. Nous pratiquons des prix accessibles à tous avec une politique d'accueil large et attentive. »

L'alternative serait de rejoindre une fédération qui prendrait en compte une partie de ce fonds. « Mais nous ne voulons pas avoir de comptes à rendre à des organismes avec lesquels nous ne partageons pas les mêmes valeurs, continue Arnaud de Bechvel. Nous sommes en lien avec des fédérations, nous échangeons pour partager des constats, des façons de fonctionner, mais de manière libre et indépendante. Nous ne voulons pas nous retrouver obligés d'orienter nos propositions de séjours parce qu'une fédération estime cela meilleure pour nous, conditionnant ainsi son soutien financier. »

Au Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC), on s'insurge aussi sur ce glissement dangereux : « D'abord, nous devrions prendre un agrément tourisme pour maintenir notre activité de camp ; or, notre mission n'est pas de proposer des camps touristiques, insiste Jean-Michel Bocquet, directeur du MRJC. Ensuite, nous aurions à rejoindre un organisme comme la Ligue de l'enseignement – ce qui serait vraiment déplacé – ou les Scouts et Guides de France – alors que nous ne sommes pas scouts... Sans compter que nous n'avons parfois pas les mêmes positions que les fédérations qui nous sont proposées. Ça n'a pas de sens. »

Une relation historiquement distante

Surtout, Jean-Michel Bocquet, par ailleurs chercheur en sciences de l'éducation au Centre interdisciplinaire de recherche normand en éducation et formation (CIRNEF) dénonce un glissement philosophique : un mouvement de jeunesse peut-il seulement avoir une activité de tourisme ? Dans un article publié sur The Conversation, co-écrit avec Cyril Dheilly, lui aussi chercheur au CIRNEF, il revient sur l'histoire de la relation entre tourisme et colonie de vacances, expliquant que leurs liens « ont toujours été ténus, mais jamais les colonies de vacances ne sont tombées à pieds joints dans le tourisme ».

« Le tourisme et les colonies de vacances furent tous deux l'apanage de la noblesse puis de la bourgeoisie. Le tourisme s'organise en industrie dès le XIXe siècle pour occuper le temps libre des bourgeois, par les bourgeois, pour les bourgeois, écrivent-ils. Les colonies de vacances, quant à elle, organisent le temps des enfants pauvres ou d'ouvriers par la bourgeoisie pour les rendre plus forts et plus sains, pour qu'ils deviennent les bons ouvriers de demain. L'hygiénisme domine, souvent dans la charité. Ce qui distingue tourisme et colonie de vacances, c'est la finalité et le public concerné. Ce qui les rapproche se révèle être le déplacement et l'utilisation du temps libre. » Depuis le XXe siècle, les chercheurs rappellent que les colonies de vacances ont été et continuent d'être un outil de politiques publiques « permettant d'aménager le territoire, de construire des mixités, de travailler sur le rythme de vie des enfants et de leurs parents ou de penser une société du care et de la paix ».

« Ce qui distingue tourisme et colonie de vacances, c'est la finalité et le public concerné.

– Jean-Michel Bocquet, chercheur en sciences de l'éducation »

Or, assimiler les colonies de vacances à du tourisme, « c'est aussi, et définitivement, placer la question économique au-dessus de la question éducative, c'est officialiser que les colonies de vacances et les classes de découvertes relèvent de la Direction générale des entreprises et non plus d'une direction spécifique au sein d'un ministère dédié ». Avec un risque non négligeable : « Accepter cette transposition revient à accepter la fermeture d'associations qui organisent des séjours à des fins non commerciales, dont les modèles ne sauraient limiter les enfants à des programmes préétablis, aux risques préquantifiés. Le champ de l'animation risque d'en être non pas bouleversé mais annihilé, avec des catégories d'enfants qui n'auront plus accès aux vacances. »

Sollicité par ces associations, les équipes du Premier ministre ont répondu comprendre leurs inquiétudes et les rejoindre sur le fond. Elles plancheraient sur des solutions juridiques pour sortir de l'impasse. L'enjeu est important : les vacances d'été de centaines d'enfants en dépendent.

[www.lavie.fr](http://www.lavie.fr) 04/05/18.

## Nouvelles Technologies.

### ➔ Abonnement payant à Facebook : l'idée fait son chemin.

L'agence Bloomberg, habituellement bien renseigné, l'a récemment affirmé. Facebook travaillerait bel et bien sur une version payante, sans publicité. Pour mesurer l'intérêt des internautes, le réseau social aurait mené des études de marché afin de voir si les utilisateurs seraient prêts à utiliser les services de Facebook en versant une certaine somme qui reste à déterminer. Les résultats de ces études sont inconnus, et il est probable que peu d'internautes choisissent une telle solution.

Car Facebook continue d'engranger les abonnés. Malgré le scandale Cambridge Analytica, qui a permis à cette société d'exploiter les données de dizaines de millions d'utilisateurs à leur insu, afin de peser sur le résultat de l'élection présidentielle américaine, ou encore sur le référendum de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Facebook compte 2,2 milliards d'utilisateurs actifs mensuels, un chiffre en hausse de 13% par rapport au premier trimestre 2017 : l'affaire n'a donc eu aucun impact sur le recrutement.

Ce n'est pas la première fois que Facebook s'intéresse aux possibilités d'abonnement, rapporte Bloomberg. Mais à chaque fois, les internautes ont donné leur préférence au modèle gratuit financé par la publicité. Peut-être que le sentiment a évolué depuis le scandale des données. Quoi qu'il en soit, la publicité reste le modèle économique de prédilection de Facebook, ce qui lui a permis d'engranger un chiffre d'affaires de 41 milliards de dollars l'année passée.

[www.journaldeleconomie.fr](http://www.journaldeleconomie.fr) 06/05/18.

## Ressources Humaines.

## ➔ D'ici à 2030, 75% des Français prévoient de changer de métier.

Selon une étude, un Français sur dix estime qu'il va perdre son emploi dans les prochaines années à cause du numérique. Une grande majorité estime néanmoins que le virage digital est une chance pour l'emploi.

La révolution digitale déjà en marche va métamorphoser le monde du travail dans les années à venir. Un grand nombre d'études vont en ce sens depuis plusieurs mois. Algorithmes, intelligences artificielles, et autres artifices digitaux vont bouleverser le quotidien au travail et la vie en entreprise des millions de salariés. Selon une nouvelle étude Harris Interactive pour le cabinet Julhiet Sterwen, menée auprès d'un millier de salariés français, trois actifs sur quatre prévoient la modification - voire la suppression pure et simple - de leur travail d'ici à 2030.

Premier enseignement de cette étude: les salariés français ont parfaitement conscience du grand «big bang» du monde du travail! Ils ne se posent plus la question de savoir s'il aura lieu ou quand, mais se questionnent déjà sur la façon dont cela va modifier leur quotidien. Et le chiffre suscit  n'est pas perç  négativement par les sondés. C'est d'ailleurs la seconde raison de se réjouir: les salariés français sont très optimistes et convaincus des effets bénéfiques de la digitalisation du travail, à la fois pour la croissance économique (66% des sondés), mais aussi pour la performance de leur entreprise (70% d'entre eux).

«C'est le propre de cette étude: quand la plupart des sondages sur la révolution digitale compilent des données macroéconomiques ou mesurent l'opinion des décideurs, nous mettons à jour le ressenti des salariés», précise Marc Sabatier, président du cabinet Julhiet Sterwen. En revanche, ils sont un peu moins confiants pour leur propre carrière...

Métamorphose de la banque et l'assurance

Ce chiffre est également révélateur de la lucidité des salariés: seuls 14% pensent que le numérique générera plus d'emplois qu'il n'en supprimera! Un constat qui est davantage établi par les salariés des grands groupes (12%), que ceux des ETI (6%) ou des PME (7%)... Dans quels domaines les employés craignent le plus pour leur travail? Deux secteurs se distinguent nettement des autres, selon l'étude Harris Interactive: la banque et l'assurance. Après le virage du digital - si tant est qu'il se termine un jour! - 75% des salariés des banques et assurances estiment que leur métier ne sera plus du tout le même... et 14% pensent qu'il aura disparu. Il y a quelques mois, une étude réalisée par un collectif universitaire pour le Syndicat national des banques SNB/CFE-CGC révélait que les trois quart des salariés des banques jugent que leurs conditions de travail se dégradent.

Même constat dans l'industrie, où sept salariés sur dix prévoient que leur emploi va changer. Mais aussi dans le secteur des télécommunications et la grande distribution, où les salariés annoncent (10% pour le premier secteur et 5% pour le second) la mort de leur emploi! Pis encore: dans ces secteurs en pleine mutation - a fortiori dans les grandes entreprises - les salariés ont l'impression d'être délaissés par leurs employeurs respectifs, coupables selon eux de privilégier les technologies... C'est une erreur: il n'y a pas de technologies sans talents. Les deux sont intrinsèquement liés.

<http://premium.lefigaro.fr> 08/05/18.

## Tourisme.

### ➔ Le tourisme va-t-il faire les frais des mouvements sociaux ?

De plus de professionnels du tourisme mettent en garde contre les effets des grèves sur le tourisme. A les entendre, le mois d'avril a déjà subi le contrecoup des mouvements sociaux, et le mois de mai est plus incertain...

Est-ce que cela suffit pour dessiner une tendance de fond ? On dénombre beaucoup de signes d'un essoufflement de la fréquentation en effet, notamment dans l'hôtellerie et la restauration. Une récente étude du cabinet MKG consulting, lequel évalue la fréquentation quotidienne des établissements hôteliers chiffre le recul du taux d'occupation entre 4 et 8 % ... Vu comme cela, cela ne paraît pas considérable... En revanche, l'effet serait contrasté, fort sensible dans les régions atlantiques, du Bordelais à la Bretagne. On peut penser que le mauvais temps y est pour quelque chose, mais aussi

au sud sur une ligne Nice, Marseille, Toulouse, avec par endroit des chutes de fréquentation allant jusqu'à 25 % , et cela ce n'est pas très compréhensible sauf à le relier aux grèves : c'est pendant jours de grève que se concentrent les annulations.

Mais il ne semble pas que Paris et la région parisienne en pâtissent pour l'instant, alors que c'est la première destination des touristes étrangers

Peu d'incidences en effet sur la capitale où les grands hôtels et les complexes hôteliers en général semblent épargnés par le phénomène...Ce que beaucoup d'observateurs expliquent par le fait c'est pour beaucoup une clientèle étrangère qui a réservé depuis longtemps, que les voyages d'affaires y tiennent une grande place.

Mais cela ne préjuge pas de la suite : le fait que, pour la première fois, il y ait un mouvement de grève qui s'étale sur trois mois, coordonné, ferroviaire et aérien, d'où le risque d'entrer dans un autre épisode: du simple report à des annulations de réservations dans les prochaines semaines.

Or, le mois de mai, qui ouvre la saison touristique, est crucial pour les agences de voyage. Voilà la plus forte crainte des professionnels : voir fléchir l'activité pour les mois à venir, au risque de compromettre les réservations estivales. Car c'est en mai que les touristes étrangers planifient leurs vacances.

Le ralentissement touristique pourrait aussi être provoqué par un début de ralentissement économique plus général ?

Sauf qu'en l'occurrence, c'est le calendrier des grèves qui est en train de refroidir les intentions de réservation d'une clientèle étrangère jusqu'ici en très forte progression. avec une fréquentation sur le grand Paris qui a culminé l'an dernier à 40 millions de touristes. En tout cas, une croissance supérieure à la moyenne mondiale, jamais observée dans ces proportions depuis plus de 10 ans d'après les représentants du secteur. Croissance deux fois plus rapide de la clientèle étrangère que la française.

Comment va maintenant réagir cette clientèle à la vue des images qui tournent en boucle sur des grèves à répétition en France, et prolongeables jusqu'à l'été ? Les professionnels redoutent de passer d'un conflit social épisodique à un autre mode, systémique, avec les conséquences attendues sur l'économie d'un secteur qui revendique jusqu'à deux millions d'emplois.

Faut-il aller jusqu'à réunir en mai une cellule de crise sous la responsabilité du gouvernement comme le demandent certains ? Cela fait partie des débats dans les milieux concernés.

[www.franceculture.fr/01/05/18](http://www.franceculture.fr/01/05/18).

## ➡ **Tourisme : Paris veut corriger les « dysfonctionnements » de la tour Eiffel.**

L'éditeur de logiciels Autodesk mettra à disposition des quatre groupes retenues une maquette numérique du « grand site tour Eiffel » afin que la visualisation soit aisée et compréhensible pour les élus comme pour le grand public.

L'éditeur de logiciels Autodesk mettra à disposition des quatre groupes retenues une maquette numérique du « grand site tour Eiffel » afin que la visualisation soit aisée et compréhensible pour les élus comme pour le grand public. (Crédits : Jacky Naegelen)

La ville de Paris, en partenariat avec l'éditeur de logiciels Autodesk, a dévoilé, ce 4 mai 2018, les quatre équipes sélectionnées pour le projet « Grand Site Tour Eiffel ». Objectif : choisir au printemps 2019 un de ces groupes d'architectes, paysagistes et urbanistes capables de réaménager ce lieu emblématique pour une livraison prévue en 2023.

« Objet unique qu'on voit dans n'importe quel film hollywoodien », selon les mots de Jean-Louis Missika, maire-adjoint de Paris chargé de l'urbanisme, de l'architecture, du projet du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité, la tour Eiffel et ses alentours s'apprentent à être revus et corrigés par la municipalité.

La Ville veut, en effet, « créer et mettre en scène des parcours urbains et paysagers d'accès », « rééquilibrer l'usage de l'espace public au profit des piétons » et « garantir une gestion optimale des flux ». Elle a déjà sélectionné quatre équipes d'architectes, paysagistes et urbanistes, AL+A, Gustafson, Porter + Bowman, Agence Ter et Koz Architectes.

Une maquette numérique pour modéliser le projet

« On a l'impression que ce site est parfait, a souligné Jean-Louis Missika, mais cela masque ses dysfonctionnements à l'échelle humaine qui nous ont amenés à prendre la décision de ce concours », explicitant ses attentes : « Nous attendons un grand projet de couture urbaine et environnementale ».

L'éditeur de logiciels Autodesk mettra à disposition des quatre groupes retenus une maquette numérique du « grand site tour Eiffel » afin de rendre la visualisation aisée et compréhensible pour les élus comme pour le grand public. Paris annoncera au printemps 2019 son choix final, avant une réalisation prévue de 2021 à 2023 et une livraison au plus tard pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2024.



Maire-adjoint chargé du sport, du tourisme et des J.O, Jean-François Martins, comparant la vieille dame de fer de trente ans à « un tableau majestueux qui nous délivre autant d'émotions », assure que ce partenariat fera « gagner un temps précieux » à toutes les parties prenantes, « avec une réponse de l'ordre du pointillisme plutôt que de l'art abstrait ».

Un budget de 40 millions d'euros

L'élu répète également que le visiteur, français ou étranger, veut « découvrir, approcher, visiter » la tour Eiffel, insistant sur « le panorama et la perspective » : « C'est en fait de l'approcher sous toutes ses coutures et toutes ses perspectives. »

Son collègue Jean-Louis Missika poursuit dans le même sens :

« Nous avons un fleuve, la Seine, une colline, le Trocadéro, un immense jardin, le Champ-de-Mars. Il va falloir prendre en compte le paysage, l'histoire du lieu, la composition urbaine, faire que les Parisiens aient de nouveau envie de venir. »

Le symbole parisien accueille en moyenne chaque année 6 millions de visiteurs avec un record à 7 millions en 2014. Il ne s'agit pas, préviennent les maires-adjoints, de « gratter les pieds » de l'édifice, mais de "rafraîchir" le site « dans un esprit de sobriété, de robustesse et d'économie de ressources ».

Budget estimé pour ce réaménagement : 40 millions d'euros

*www.latribune.fr 06/05/18.*

## ➔ **La Jordanie tente de redonner du souffle à son tourisme.**

Quête de nouveaux marchés et diversification des revenus: les autorités jordaniennes misent beaucoup sur le tourisme, secteur vital pour l'économie d'un pays qui commence à se remettre des bouleversements géopolitiques ayant secoué ses voisins ces dernières années.

En 2017, le royaume a accueilli plus de quatre millions de visiteurs, en hausse sensible par rapport à l'année précédente, mais une performance encore éloignée des sept millions de touristes reçus en 2010 avant le déclenchement du conflit syrien.

"C'est un pays d'une richesse culturelle énorme. Là, juste derrière nous, il y a un temple romain, une église byzantine et une mosquée omeyyade, c'est passionnant", s'émerveille Emmanuel Reneaume, touriste français venu visiter la citadelle d'Amman, juchée au sommet d'une colline.

Mais, aujourd'hui, ce ne sont plus seulement les trésors cachés de la cité antique de Petra ou l'eau cristalline de la mer Rouge qui attirent les visiteurs.

La "nouvelle stratégie" des autorités comprend un tourisme d'aventure, religieux ou encore médical, dit à l'AFP le directeur de l'Office de promotion du tourisme, Abed Al-Razzaq Arabiyat.

La marge de manœuvre est plus large depuis que le tumulte du printemps arabe de 2011 s'est calmé et que le "califat" du groupe djihadiste Etat islamique (EI) en Irak et Syrie a été laminé.

- Le cœur et les reins -

Dépourvue de ressources naturelles et dépendantes du tourisme, qui représente de 10% à 12% de son Produit intérieur brut (PIB), selon la ministre chargée de ce secteur, la Jordanie mise ainsi beaucoup sur le tourisme médical, consciente de son attractivité.

Jordanie se distingue notamment pour les opérations du cœur et des reins, ainsi que pour la fécondation in vitro", affirme le président de l'Association des hôpitaux privés, Fawzi Al-Hammouri.

"Entre 250.000 et 300.000 patients étrangers sont admis en Jordanie chaque année, ce qui rapporte 1,5 milliard de dollars" au pays, dit-il à l'AFP.

La plupart des patients viennent des pays arabes. Pour leur faciliter l'entrée, le gouvernement a adopté en mars une mesure permettant aux ressortissant irakiens, yéménites, syriens, libyens, soudanais, tchadiens et éthiopiens d'obtenir un visa sous 48 heures.

Les structures médicales dans ces pays-là ne sont souvent pas à la hauteur des standards espérés par les patients.

"La stabilité sécuritaire, la propreté des hôpitaux, l'absence de coupures d'électricité" dans les établissements jordaniens ont convaincu Samer Moustafa, un Irakien de 50 ans, de venir se faire soigner dans ce pays voisin pour une opération à cœur ouvert.

- Nouvelles "expériences touristiques" -

Aujourd'hui, le tourisme médical représente 4% du PIB et emploie directement 35.000 personnes, selon M. Hammouri.

"Diversifier les marchés est aussi une façon de se prévenir des défis face aux imprévus" d'une région très volatile, argue Abed Al-Razzaq Arabiyat.

"Nous avons souhaité mettre en place un plan pour faire connaître les différentes expériences touristiques possibles en Jordanie --tourisme d'aventure, religieux, thérapeutique ou nuptial"--, grâce aux milliers de sites archéologiques, historiques et naturels que compte le pays, ajoute-t-il.

Le royaume concentre aussi ses efforts sur le développement du tourisme cinématographique grâce à ses paysages époustouflants, comme le désert du Wadi Rum et ses vallées de sables ceinturées de falaises ocre et rosées qui attirent de nombreux réalisateurs étrangers.

Les efforts semblent payer, avec une croissance du marché asiatique (Malaisie, Indonésie, Chine et Inde) et d'Amérique latine, selon les autorités.

Pour dynamiser d'autres marchés, notamment européens, le ministère du Tourisme a signé en février un accord avec la compagnie aérienne à bas coût Ryanair pour le lancement de 14 nouvelles liaisons devant permettre le transport d'environ 300.000 touristes supplémentaires chaque année.

Les professionnels du tourisme ne cachent pas leur satisfaction devant cette embellie, comme Salama Khatar, propriétaire d'une agence de tourisme: "Les affaires sont bonnes, et, depuis le mois d'août, nous nous rapprochons de la situation de 2010".

*[www.boursorama.com](http://www.boursorama.com) 30/04/18.*